REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE		
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance		
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération		
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	1.6	Actes relatifs à la maitrise d'œuvre

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le 05/11/2026
ID : 032-213202088-20261102-2026NOV02_475-DE

DEPARTEMENT
DU GERS
••••
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

17

Séance Publique ordinaire du **2 novembre 2026**

Nombre de Conseillers en exercice : 27

L'an deux mille vingt-six, le deux novembre à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 27 octobre 2026, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Julien PELLICER, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, MM. Pascal ANDRADA, Omar ARMEL, Mme Françoise ARMENGOL, MM. Xavier BALLENGHIEN, Philippe BATTISTON, Mmes Françoise BERNARD-SIRAT, Joya DABOS, MM. Loïc DE LARTIGUE, Marc DUGROS, Nicolas EHRHART, Mmes Marie GAURAN, Marie-Hélène LAGARDERE, MM. Laurent LAMEILLE, Bernard LERICHE, Mmes Véronique LÜHMANN, Patricia MARROCQ, M. José-Louis PEREIRA, Mmes Émilie PICAMILH, Corinne QUEVILLY, Pascale RIVIERE, Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON, Mme Fabienne WEIDMANN ;

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :
Mme Sylvie COUDERC
M. Adrien FORET

Ont donné procuration :
Mme Sylvie COUDERC à Mme Françoise BERNARD-SIRAT
M. Adrien FORET à Mme Pascale RIVIERE

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Omar ARMEL

Objet : Cathédrale Saint Gervais Saint Protais – Travaux de restauration d'une table d'autel en marbre et son retable
Proposition d'approbation du plan de financement prévisionnel

RAPPORTEUR : Omar ARMEL, Adjoint au Maire chargé des finances

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29 et L. 1111-10 ;

Vu le Code du patrimoine, et notamment ses articles L. 621-1 et suivants relatifs aux monuments historiques ;

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le 05/11/2026
ID : 032-213202088-20261102-2026NOV02_475-DE

Vu la délibération n°25 du Conseil Municipal en date du 15 septembre 2025 relative à la programmation de la restauration de la table d'autel, de son gradin et des mobiliers associés ;

Vu les devis estimatifs et propositions de traitements d'urgence établis par des restaurateurs diplômés d'État.

Considérant que la Commune est propriétaire de la table d'autel en marbre et du tabernacle en bois et marbre situés dans la chapelle absidiale de l'ancienne Cathédrale Saint-Gervais et Saint-Protais, biens meubles classés au titre des Monuments Historiques depuis le 1er juin 1910 ;

Considérant la nécessité absolue d'engager ces travaux d'urgence afin de traiter les causes des dégradations, de consolider les maçonneries internes, de stabiliser les structures portantes et de préserver les marbres polychromes et bois dorés ;

Considérant que le montant total forfaitaire de cette opération de conservation-restauration d'art s'élève à la somme de **39 010,00 € HT** décomposée comme suit :

- Devis 1 (Table d'autel et gradin) : 16 480,00 € HT
- Devis 2 (Tabernacle) : 22 530,00 € HT

Considérant qu'il convient de valider le plan de financement prévisionnel structuré de la manière suivante :

Eglise Saint-Gervais et Saint-Protais **Restauration d'une table d'autel en marbre et de son gradin et tabernacle en bois et marbre**			
Dépenses (HT)		Recettes (HT)	
Table d'autel en marbre et son gradin	16 480,00 €	**DRAC OCCITANIE - 50 %** Études et travaux sur monuments historiques 50 % pour un objet mobilier classé au titre des monuments historiques	19 505,00 €
Tabernacle en bois et marbre	22 530,00 €		
		REGION OCCITANIE - 20 % Aide à la restauration du patrimoine culturel 20% maximum du coût des travaux éligibles	7 802,00 €
		Autofinancement	11 703,00 €
TOTAL	**39 010,00 €**	**TOTAL**	**39 010,00 €**

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet d'intervention d'urgence et de restauration de la table d'autel en marbre et de son tabernacle pour un coût global de 39 010,00 € HT ;

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération tel que détaillé ci-dessus ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions ;

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le 05/11/2026
ID : 032-213202088-20261102-2026NOV02_475-DE

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les devis d'intervention, les demandes de subventions ainsi que tout acte ou document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Omar ARMEL

Le Maire,
Julien PELLICER

Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 5 NOV. 2026
et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 5 NOV. 2026